

Télétravail, dialogue social et santé des salariés : une approche au niveau établissement

Christine Erhel, Mathilde Guergoat-Larivière, Malo Mofakhami, Mathilde Nutarelli

Les déterminants de la santé au travail sont largement étudiés dans la littérature de nombreuses disciplines (médecine, épidémiologie, économie, sociologie, ergonomie). Différents modèles théoriques et empiriques ont montré que certaines postures, des horaires irréguliers ou certains types de contrats peuvent nuire à la santé des salariés. D'autres analyses, centrées sur les risques psycho-sociaux, ont mis en avant l'incidence des relations sociales au travail sur la santé, et en particulier la santé mentale. Ces travaux s'appuient très largement sur des données individuelles portant sur les salariés. Or, une approche au niveau entreprise apparaît également pertinente pour saisir les politiques de prévention mises en œuvre à ce niveau, mais aussi pour mieux tenir compte des enjeux d'organisation du travail et du contexte social de l'entreprise. C'est la démarche de ce document de travail, qui a pour but d'analyser le lien entre certaines pratiques d'entreprises et la santé de leurs salariés, mesurée à l'échelle de l'établissement, à partir du volet « représentants de la direction » de l'enquête REPOSE – Relations professionnelles et négociations d'entreprise – (menée par la DARES en 2017). Il analyse l'effet de certaines pratiques d'entreprise, ici le télétravail et le dialogue social, sur la santé des salariés au niveau de l'entreprise, mesurée grâce à un indicateur d'accidents du travail et à un indice d'absentéisme. Dans l'ensemble, les résultats confirment l'existence d'un lien entre ces pratiques d'entreprise et la santé. L'existence de pratiques innovantes d'organisation du travail comme le télétravail est liée positivement à la santé des travailleurs captée au niveau de l'établissement. Le rôle du dialogue social est plus ambigu. La tenue de négociations au sein de l'établissement, tout comme la présence d'un délégué syndical ou d'un délégué du personnel sont positivement corrélées à l'absentéisme et à la survenue d'accidents du travail répétés, ce qui peut s'expliquer par un contexte globalement dégradé. Mais lorsqu'un accord est signé, les accidents du travail diminuent. Par ailleurs, un bon climat social réduit les risques d'accidents du travail et d'absentéisme.

Ces résultats, qui demeurent descriptifs, appellent à analyser plus finement les effets de l'organisation du travail et du contexte social de l'entreprise sur la santé des salariés. Au-delà de la mise en place d'outils de prévention des accidents et maladies professionnelles, les modalités d'organisation du travail et la qualité du dialogue social représentent également des leviers potentiels pour une bonne santé au travail.

[+ Télécharger le pdf](#)





12 juillet 2022

+ [Télécharger le pdf](#)

<https://ceet.cnam.fr/publications/documents-de-travail/teletravail-dialogue-social-et-sante-des-salaries-une-approche-a>